

était résolue « mécaniquement » par l'éloignement et l'arrestation des éléments les plus antisoviétiques sur simple mesure policière. La bourgeoisie et l'impérialisme s'abstinrent d'intervenir, contents que la bureaucratie les aidât, en face de la poussée des masses, à limiter cette épuration à certaines couches seulement de la caste des officiers et des politiciens. Au fur et à mesure cependant que les masses reculèrent et que l'impérialisme commença une contre-offensive, la bourgeoisie, elle aussi, commença à défendre chacun de ses hommes avec acharnement. Une continuation et un approfondissement de « l'épuration » n'étaient possibles que par un appel constant à l'appui des masses.

En pratique, « l'épuration » a surtout touché le corps des officiers : en Yougoslavie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Allemagne et en Autriche, celui-ci est dans une large mesure « épu-

6). — RÉFORMES OU " RÉVOLUTION " ?

Nous avons dit que, d'une façon globale, la bureaucratie a commencé par freiner et briser la montée révolutionnaire des masses. Cependant, un an et demi plus tard, la situation de ces pays se caractérise par l'introduction plus ou moins globale de la réforme agraire et de la nationalisation de l'industrie lourde. Il nous faut voir ce que ces mesures signifient, d'où elles viennent et si elles changent le caractère social des pays du glacis.

a) La réforme agraire a été réalisée dans les six premiers mois de l'occupation soviétique. Elle a été spontanée dans certaines régions de l'Allemagne où les paysans avaient eux-mêmes saisi les terres. Elle fut réalisée sur les « conseils » de comités de paysans pauvres constitués à l'appel des autorités occupantes en Allemagne et des partis staliniens ailleurs. Ses résultats peuvent être considérés comme un approfondissement et un complément des réformes agraires introduites après la première guerre mondiale. La plus grande transformation est celle introduite en Hongrie, où la classe des magnats, propriétaires fonciers nobles, est brisée, par suite de la réduction de toute propriété foncière à 142 acres. On estime à un million le nombre des paysans qui profiteront de cette mesure.

En Pologne, 360.000 paysans pauvres ou petits recevront ensemble 2.400.000 hectares de terres cultivables et 1.800.000 de prairies, de bois, etc. Cela a été rendu possible par l'expulsion des paysans allemands dans les vastes territoires annexés (l'expropriation des grands propriétaires fonciers polonais, qui avaient leurs domaines surtout en Pologne orientale, avait déjà été opérée par les Russes lors de leur occupation de ces territoires en 1939). En Tchécoslovaquie, les terres de grands propriétaires allemands et hongrois expulsés et slovaques « collaborateurs » ont été distribués parmi les paysans petits et pauvres. Au total, 2.300.000 hectares ont

été distribués parmi quelques 175.000 familles. La moyenne des nouvelles exploitations est de 8 à 13 hectares. En Roumanie, tous les domaines comptant plus de 500 hectares ont été divisés ; parmi eux se trouvaient 500 grands domaines comptant plus de 1.000 hectares. Un grand nombre de paysans ont reçu des terres (le chiffre approximatif est inconnu), puisqu'on indique qu'aucun lot distribué dépasse 5 hectares. Enfin, en Allemagne, 280.000 familles ont reçu des lots mesurant en moyenne 12 acres et demi (moins de 5 hectares). Etant donné le nombre d'ouvriers agricoles et de paysans sans terre expulsés de Pologne, le nombre de familles paysannes sans terre après la réforme agraire est estimé à plus de 600.000.

D'une façon générale, les paysans ont accueilli la réforme agraire par une attitude expectative. Le problème central pour la classe paysanne est celui du crédit pour l'acquisition de matériel moderne et pour ouvrir la possibilité de travailler de façon plus ou moins rentable. D'une façon générale, la réforme agraire n'apporte pas cela. Au contraire dans la mesure où elle a été accompagnée d'une déportation d'une partie importante du matériel agricole vers la Russie, elle rend la situation globale de l'agriculture encore plus précaire, diminue à la fois la production et la rentabilité et crée un état de déficit permanent.

La réforme agraire diminue certainement le nombre des paysans sans terres sans pourtant faire disparaître cette catégorie sociale. Mais il est tout à fait illusoire de supposer qu'elle aurait, dans les conditions actuelles, résolu n'importe quelle contradiction de l'agriculture capitaliste. Même dans des conditions extrêmement favorables, une « stabilisation » de la petite propriété paysanne n'est plus possible. Le renforcement de la propriété moyenne sera le premier résultat de la réforme agraire, car il s'avérera que seul le pay-

san qui possédait déjà une propriété moyenne profitera réellement de l'accroissement de ses terres. La petite propriété passera par une série de crises permanentes si elle ne sera pas rapidement abandonnée, son propriétaire devenant de nouveau journalier ou fermier. Ce n'est pas du tout une simple « distinction juridique » qui existe entre le système agricole introduit par la Révolution d'Octobre — donnant l'usufruit de la terre aux paysans — et la présente réforme agraire — lui donnant la propriété ; le petit paysan ne pouvant pas relier les deux bouts à la fin de l'année a le droit de vendre sa propriété. Le nouvel acquéreur a le droit de la diviser en parcelles et de l'affermier. Ainsi, la réforme agraire de 1945, comme celle d'après 1919, ne pourra ralentir que dans une très faible mesure le processus de différenciation à la campagne qui s'opère suivant les lignes de la loi du profit.

b) Les nationalisations ont été légalement introduites plus tard que la réforme agraire, et pas d'une façon aussi globale dans tous les pays du glacis. En fait, il faut distinguer ici entre la zone occupée de l'Allemagne, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie d'un côté, où les nationalisations atteignent entre 70 et 90 % de l'industrie lourde et dépassent en général 60 % de l'entier capital industriel, et la Finlande, la Roumanie et la Bulgarie, où les nationalisations n'ont touché que les entreprises propriété allemande, considérées comme « butin de guerre » par l'U.R.S.S. L'Autriche et la Hongrie se trouvent à mi-chemin entre ces deux groupes d'Etats, un début de nationalisations s'y dessine sans pourtant se généraliser encore sur le plan légal.

Cette image devient compréhensible si l'on tient compte du fait que, dans les pays mentionnés comme ayant été témoins d'un puissant mouvement de nationalisations (Allemagne occupée, Pologne, Tchécoslovaquie et Yougoslavie), l'expropriation des capitalistes propriétaires des entreprises nationalisées a été un état de fait bien avant la « légalisation ». En Yougoslavie, cet état de fait résultait de la guerre civile, de la fuite et de la mort de la plupart des propriétaires légaux. En Pologne, l'écrasante majorité des entreprises nationalisées n'avaient plus de « propriétaires légaux », ayant été expropriées d'abord par les nazis et ensuite occupées par les ouvriers. En Allemagne occupée, il y avait à la fois le phénomène de la fuite des capitalistes, de l'occupation d'usines par les ouvriers, et de la considération des anciens propriétaires comme « criminels de guerre ». En Tchécoslovaquie, toutes les entreprises nationalisées ont été occupées une année auparavant par les ouvriers et gérées par eux, depuis lors.

Mais la situation devient encore plus claire si l'on retrace l'évolution de ces quatre pays du moment où les nationalisations ont été légalement introduites jusqu'au moment où commençait l'occupation soviétique de ces pays. En gé-

néral, on constate un mouvement indéniable de recul du secteur exproprié et de progrès du secteur privé, autant quantitativement (diminution du nombre des entreprises nationalisées) que qualitativement (disparition de la gestion ouvrière, diminution du rôle du contrôle ouvrier, reprise de l'ancien personnel dirigeant, etc.). Ainsi, en Tchécoslovaquie, le passage par l'Assemblée nationale de la loi sur les nationalisations est fêtée par la presse bourgeoise comme une victoire. Les entreprises passent des mains des ouvriers à celles de l'Etat qui les gère de nouveau dans l'intérêt de la classe bourgeoise. En Pologne, les décrets de nationalisations confirment explicitement « l'autorité du directeur ». L'importance d'un secteur privé est constamment confirmée, et une circulaire du 21 mai 1945 donne à tous les organes administratifs la consigne d'appuyer « l'initiative privée dans le domaine du commerce en gros et en détail... Afin de faciliter les opérations du commerce privé, le ministère des Finances a prescrit aux banques l'ouverture de crédits aux négociants en gros (« Nouvelles économiques », 17-5-46).

Enfin, dans le même cadre s'insère également le fait qu'en Hongrie et en Autriche, et dans une moindre mesure, en Finlande, en Roumanie et en Bulgarie, la très forte pression ouvrière réclamant les nationalisations consécutives n'a rencontré jusqu'ici qu'un écho très hésitant de la part des gouvernements et même des partis staliniens de ces pays, et a même été franchement contrecarrée par la bureaucratie stalinienne. Cela fut notamment le cas en Finlande, en Hongrie et en Autriche, où, à trois reprises, le gouvernement soviétique a protesté contre des projets de nationalisations sous prétexte que ces projets mettaient en danger la régularité de la production des entreprises travaillant pour fournir les réparations à l'U.R.S.S. ou bien que ces nationalisations concernaient les fameuses « sociétés mixtes » à participation soviétique.

Ce bref coup d'œil général nous permet donc de tirer une série de conclusions importantes :

a) L'ampleur des nationalisations dans certains pays s'explique tout d'abord par l'ampleur qu'y prenait la montée révolutionnaire. L'absence de propriétaires (c'est-à-dire un cas historique exceptionnel) l'a également favorisée. Mais, d'une façon générale, la bureaucratie soviétique n'a nulle part été capable de « nationaliser », pour ne pas

parler d'exproprier, le gros des entreprises industrielles en dehors de l'action et de la pression des masses.

b) La réalisation des nationalisations est donc le résultat de plusieurs facteurs : pression des masses, tendance de la bureaucratie soviétique, impuissance de la bourgeoisie indigène, « neutralité » momentanée de la part de l'impérialisme. Les raisons pour lesquelles la bureaucratie a rencontré la pression des masses quant aux nationalisations sont multiples : elle espère de cette façon contenir la volonté révolutionnaire des masses et les détourner des véritables tâches d'expropriation ; elle espère un contrôle plus direct sur les industries par l'introduction de ses agents dans l'administration des entreprises, ce qui doit favoriser la production, le paiement des réparations, etc. (et comme nous l'avons indiqué plus haut, dans des cas où la nationalisation conduit à une diminution temporaire des réparations, la bureaucratie s'y oppose résolument) ; elle y voit un moyen à la fois de faire « chanter » la bourgeoisie et de « militariser » les masses, etc. Bref, les « nationalisations » constituent pour la bureaucratie un pas sur la voie de « l'assimilation structurelle » — bureaucratique — du glacis à la structure de l'U.R.S.S.

c) Les nationalisations ne changent rien au caractère capitaliste de l'économie des pays du glacis, elles ne font qu'exprimer, sous une forme nouvelle et plus concentrée, l'incapacité totale du capital privé indigène de ces pays de développer et même de gérer l'industrie. Comme l'Etat était, auparavant, forcé, pour des raisons de rentabilité, de reprendre en main, au nom de toute la classe capitaliste, la question des investissements, de même l'Etat doit maintenant reprendre la question de la gestion des entreprises pour des raisons de « sécurité sociale » pour la bourgeoisie. Il n'y a qu'une différence quantitative et pas de différence qualitative entre ces nationalisations et les nationalisations introduites en Europe occidentale ; les motifs sont les mêmes ; l'indemnisation ou le rachat est prévu ; les entreprises nationalisées continuent à être gérées comme des entreprises capitalistes, avec des administrateurs nommés par l'Etat comme conseil d'administration (et avec des actionnaires étant assurés de toucher, chaque année, le même dividende, c'est-à-dire ne faisant jamais de pertes !) ; le contrôle ouvrier n'existe que ça et là.

7). — LA NATURE SOCIALE DU GLACIS

Grâce aux indications qui précèdent nous possédons maintenant une base pour poser la question de la nature sociale des pays du glacis. Partant de la tendance de la bureaucratie à « assimiler structurellement » les pays où elle maintient une occupation pendant toute une période et qu'elle veut inté-

grer dans son système économique ; partant également de l'impossibilité de réaliser cette assimilation en dehors de l'action des masses laborieuses, nous pouvons constater que les pays successivement occupés par la bureaucratie stalinienne se laissent diviser en trois zones :

a) Les pays baltes, la Pologne orientale, une partie de la Prusse orientale, l'Ukraine subcarpathique, la Bessarabie, etc. — c'est-à-dire tous les territoires incorporés à l'U.R.S.S. : là, l'assimilation structurelle est complète. La bourgeoisie indigène n'y existe plus comme classe. Elle avait d'ailleurs déjà, dans une grande mesure, été liquidée physiquement par les successives occupations russe et allemande. Quant à la petite bourgeoisie propriétaire, la payannerie cosse et moyenne, etc., nous avons trop peu de données pour juger de sa situation. Vu l'extrême faiblesse du prolétariat dans ces régions, la présence de ces classes, renforcées par la période de l'occupation allemande (redistribution des terres, etc.) est un problème très difficile pour la bureaucratie qui ne peut être résolu par elle que par la terreur la plus sanglante (1).

b) En Pologne, en Allemagne occupée, en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie, un début d'assimilation structurelle correspond à une très forte poussée révolutionnaire (ou à une situation exceptionnelle de disparition physique des classes possédantes). Pourtant, dans ces pays, la nature de l'économie et de l'Etat reste bourgeoise. Cependant, les rapports de forces sont tels que la bourgeoisie s'y trouve, pour le moment, à la merci d'une action du prolétariat. Ce n'est que la peur de la bureaucratie aussi bien du prolétariat de ces pays que de l'impérialisme qui la retient à faire donner aux capitalistes indigènes le coup de grâce.

c) En Finlande, en Autriche, en Hongrie, en Roumanie et en Bulgarie, l'Etat et l'économie restent foncièrement bourgeois. La pression de la classe ouvrière est plus ou moins forte, plus ou moins révolutionnaire, mais pour le moment endiguée par les P. C. (et par le P. S. en Autriche et en Hongrie). La bureaucratie s'y contente d'accélérer la reprise de la production en vue d'un paiement prompt des réparations, essaie de lier ces pays économiquement à l'U.R.S.S. par la conclusion de traités commerciaux donnant à l'U.R.S.S. une part égale à 50 % dans le commerce extérieur et essaie également d'empêcher la collusion militaire de ces pays avec les impérialismes anglais et américain dans la mesure où elle introduit ses hommes de main « contrôleurs » dans l'appareil d'Etat, l'appareil policier, l'appareil militaire et même l'appareil économique.

La nature capitaliste de l'économie des pays du glacis est donnée déjà par le fait que les seules réformes conséquentes introduites — la réforme agraire et les nationalisations — ne changent pas fondamentalement, comme il est démontré plus haut, les rapports de propriété. Mais il y a, en outre, tout un ensemble de données absolument convaincantes qui ne laissent pas le moindre doute sur cette nature capitaliste.

(1) Nous savons cependant qu'en Estonie, la bureaucratie dut maintenir, après la réoccupation, en 1944, momentanément le statut de la payannerie propriétaire. Ce n'est que vers la fin de 1945 que les kolkozes furent rétablis.